



**Landscape of Grand Pré Inc. – Le Paysage de Grand-Pré inc.**

Réunion du Conseil d'administration

Le 6 décembre 2018, de 9 h à 12 h 30

Le Paysage de Grand-Pré inc., 189, rue Dykeland, bureau 8, Wolfville (Nouvelle-Écosse)

**Présents :**

Allister Surette, président

Beverly Palmeter

Géraldine Arsenault

Gérald Boudreau

Claude DeGrâce

Peter Muttart

Anne Curry

Yvon Fontaine

Mark Bannerman

**Autres participants :**

Steven Gaudet, directeur général

Tami McEvoy, entrepreneure fournissant un soutien administratif

Helen Woodward, entrepreneure fournissant un soutien aux finances

**Absente :**

Marilyn Perkins

## **1. Mot de bienvenue et ouverture de la séance**

Le président souhaite la bienvenue aux participants et déclare la séance ouverte à 9 h 05, le quorum étant atteint quant au nombre d'administrateurs présents.

## **2. Examen et adoption de l'ordre du jour**

Le Conseil examine l'ordre du jour. L'ordre du jour est modifié comme suit (modifications en italiques) :

- Mot de bienvenue et ouverture de la séance
- Examen et adoption de l'ordre du jour;
- Approbation du procès-verbal de la réunion précédente du 24 octobre 2018;
- Affaires découlant de procès-verbaux;
- Rapport financier au 31 octobre 2018;
- Mises à jour au plan de gestion du site du patrimoine mondial (2011, 2014)
- Compte rendu sur la collecte de l'information relative aux indicateurs de suivi du site du patrimoine mondial et rapports d'organismes membres ou responsables – conformément aux points 10.2 et 10.3 du plan de gestion (2011, 2014)
- Plan de travail du directeur général
- *Échange d'information avec le directeur*
- *Séance à huis clos*

**RÉSOLUTION 18BOD.DEC06001** : Sur proposition dûment présentée par YVON FONTAINE, appuyée par CLAUDE DEGRÂCE et adoptée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la réunion tenue par le Conseil d'administration le 6 décembre 2018, tel que modifié.

## **3. Approbation du procès-verbal de la réunion précédente du Conseil du 24 octobre 2018**

**RÉSOLUTION 18BOD.DEC06002** : Sur proposition dûment présentée par PETER MUTTART, appuyée par GÉRALD BOUDREAU et adoptée, il est résolu d'approuver le procès-verbal de la réunion du 24 octobre 2018 tel que présenté.

## **4. Affaires découlant de procès-verbaux**

Le directeur général confirme la mise en œuvre des modifications au plan stratégique provisoire qui découlent de la dernière réunion du Conseil.

**RÉSOLUTION 18BOD.DEC06003** : Sur proposition dûment présentée par GÉRALD BOUDREAU, appuyée par PETER MUTTART et adoptée, il est résolu de modifier comme suit le titre du document : « Le Paysage de Grand-Pré inc. – Plan stratégique 2018-2023 ».

Le directeur général considère la possibilité d'ajouter la « *date* d'approbation par le Conseil » dans le pied de page.

Il est suggéré de faire part à l'entrepreneure offrant des services de traduction de toute modification à son travail afin d'améliorer l'exactitude future des textes en ce qui a trait au contexte de notre organisme et à nos préférences rédactionnelles.

Gérald Boudreau informe le Conseil que le Comité de gestion et des mises en candidatures n'a pas terminé la rédaction de la politique sur les frais de déplacement et espère pouvoir présenter une version à la réunion du Conseil du 17 janvier 2019.

Le directeur général indique qu'il s'attend à présenter le plan de gestion provisoire lors de la prochaine réunion du Conseil, le 17 janvier 2019.

Le directeur général produira la prochaine infolettre sous peu et a l'intention d'annoncer la production d'une version finale du plan stratégique bientôt. La publication du plan stratégique se fera après la traduction en français de la version anglaise finale.

Le directeur général est encouragé par la progression du processus de sélection de candidats et la tenue de rencontres par le Comité.

Anne Curry informe le Conseil que le directeur général a été présenté lors de l'assemblée générale annuelle de l'Association communautaire de la région de Grand-Pré, et qu'un accueil positif lui a été réservé. Elle en profite pour ajouter que les membres de l'Association apprécient toujours les mises à jour provenant de Le Paysage de Grand-Pré inc.

**MESURE** : Le directeur général recommandera des candidats pour siéger au Comité consultatif technique d'ici la prochaine réunion du Conseil, le 17 janvier 2019.

## **5. Rapport financier au 31 octobre 2018**

Le directeur général, avec l'aide de l'entrepreneure fournissant un soutien aux finances, présente le bilan ainsi que l'état des revenus et des dépenses, puis discute des données financières avec le Conseil.

**RÉSOLUTION 18BOD.DEC06004** : Sur proposition dûment présentée par YVON FONTAINE, appuyée par PETER MUTTART et adoptée, il est résolu d'approuver les documents financiers tels

que présentés.

MESURE : Le directeur général produira des prévisions de dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019 et les présentera au Conseil à sa réunion du 17 janvier 2019, car ces prévisions appuieront les rapports fournis aux bailleurs de fonds.

MESURE : Le directeur général envisagera l'achat de panneaux de remplacement pour tous ceux perdus ou brisés à partir du budget du présent exercice, en vue d'une installation en 2019-2020.

## **6. Mises à jour au plan de gestion du site du patrimoine mondial**

Le directeur général discute des progrès faits dans les modifications visant à mettre à jour les plans de 2011 et de 2014, approuvées en principe par le Conseil lors de sa réunion du 6 décembre 2018. Il est mentionné qu'un examen plus approfondi doit être mené, ce qui fait l'objet de discussions.

**RÉSOLUTION 18BOD.DEC06005** : Sur proposition dûment présentée par GÉRALD BOUDREAU, appuyée par PETER MUTTART et adoptée, il est résolu qu'un comité spécial composé de Beverly Palmeter, d'Anne Curry, de Géraldine Arsenault et de Claude DeGrâce effectue un examen plus approfondi et fournisse des avis sur la version provisoire du plan de gestion avant la tenue de la prochaine réunion du Conseil, le 17 janvier 2019.

MESURE : Le directeur général enverra le plan de gestion provisoire par voie électronique, en fichier MS Word, aux membres du comité spécial à des fins d'examen.

## **7. Compte rendu sur les indicateurs de suivi**

Le directeur général donne un aperçu des mesures qu'il a prises pour recueillir de l'information sur les indicateurs de suivi du site du patrimoine mondial ainsi que des rapports des organismes membres et responsables – conformément aux points 10.2 et 10.3 du plan de gestion (2011, 2014). Il fournit quelques exemples de premiers progrès réalisés dans la collecte de l'information.

MESURE : Le directeur général tiendra un tableau de bord indiquant les progrès de cette initiative, et il en fera un compte rendu au Conseil à intervalles réguliers.

## **8. Plan de travail du directeur général pour 2019-2020**

Le directeur général fait le point auprès du Conseil sur son plan de travail pour 2019-2020. Compte tenu du travail prévu, le Conseil recommande la préparation d'un budget provisoire pour 2019-2020 dès janvier, en incluant le financement de personnel supplémentaire. Le Conseil souligne également que les membres bénévoles de ses comités constituent une ressource

supplémentaire qui peut être mise à profit pour mener à bien le travail.

Le Conseil suggère aussi au directeur général de recruter des personnes pour aider à réaliser les plans de travail du présent exercice, à condition qu'un budget de compensation soit disponible dans les autres centres de coûts pour maintenir le budget de dépenses global.

MESURE : Le directeur général rendra compte tous les trois mois au Conseil des priorités établies dans son plan de travail, en veillant à noter dans son rapport les mesures clés du plan stratégique auxquelles elles s'appliquent. Mark Bannerman a proposé au directeur général quelques modèles à suivre à cette fin.

## **9. Échange d'information avec le directeur**

Anne Curry informe le Conseil que l'Association communautaire de la région de Grand-Pré a élu Stephen Brown à titre de président et confirme que sa propre candidature sera recommandée par cette association en tant qu'éventuelle directrice du présent Conseil pour un mandat de trois ans, dont le projet d'élection sera déposé devant l'assemblée générale annuelle des organismes membres de Le Paysage de Grand-Pré inc. de 2019.

Peter Muttart demande au Conseil d'accepter sa démission à titre de d'administrateur (dont la mise en candidature première provenait de la municipalité du comté de Kings), de considérer la candidature de l'adjointe au maire Emily Lutz pour la municipalité et de veiller à ce que la candidature soit soumise au vote lors d'une réunion des organismes membres. Le Conseil remercie le maire Muttart des services rendus.

## **10. Séance à huis clos sur les RH**

**RÉSOLUTION 18BOD.DEC06006** : Sur proposition dûment présentée par GÉRALD BOUDREAU, appuyée par PETER MUTTART et adoptée, il est résolu de poursuivre la réunion du Conseil à huis clos.

La discussion à huis clos est brève et porte sur les RH. Aucune résolution n'est déposée au retour de la séance à huis clos.

## **11. Levée de la séance**

Le Conseil fixe les dates de ses prochaines réunions au début de 2019 comme suit :

le 17 janvier;

le 28 février;

le 11 avril.

**RÉSOLUTION 18BOD.DEC06007** : Sur PROPOSITION présentée par GÉRALD BOUDREAU, il est résolu de lever la séance à midi (12 h).